Accord CE/Maroc: coopération scientifique et technologique

2003/0211(CNS) - 04/12/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Luis BERENGUER FUSTER (PSE, E), le Parlement européen approuve telle quelle la proposition de décision visant à conclure un accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc.